

Le 13 avril 2017

Communiqué de presse

AP-HP : Même une très faible consommation tabagique réduit le poids de naissance comparé à celui d'une abstinence totale pendant la grossesse

L'équipe de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP a montré, sous la direction du Dr Ivan Berlin -AP-HP / Université Pierre & Marie Curie / Inserm- que diminuer sa consommation à moins de cinq cigarettes au cours de la grossesse réduisait déjà significativement le poids de naissance du bébé par rapport à l'abstinence tabagique totale de la mère.

Cette étude clinique, [publiée le 11 avril 2017 sur le site de la revue *Nicotine and Tobacco Research*](#), conclue qu'il est préférable pour les femmes enceintes d'arrêter complètement les cigarettes en début de grossesse ou, de préférence, avant la conception que de les réduire.

Certaines femmes enceintes fumeuses ne parviennent pas à stopper leur consommation tabagique pendant leur grossesse et privilégient une réduction de leur consommation plutôt qu'une abstinence totale.

Des équipes de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP/ Université Pierre & Marie Curie / Inserm ont étudié l'impact d'une consommation tabagique réduite (moins de cinq cigarettes par jour), comparé à un arrêt total. Elles ont utilisé comme critère principal d'évaluation le poids du bébé à la naissance. 371 femmes enceintes ont ainsi été incluses dans cette étude clinique (abstinence complète : 20, moins de 5 cigarettes/jour : 192, 5 à 9 cigarettes/jour : 122 et ≥ 10 cigarettes/jour : 37).



[>> Présentation des résultats de l'étude par le Dr Ivan Berlin, du Centre régional de pharmacovigilance de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP](#)

L'équipe a constaté que le poids du nouveau-né à la naissance était en moyenne

- > de 3417 g si la mère avait totalement arrêté de fumer
- > de 3081 g si la mère avait fumé moins de 5 cigarettes par jour
- > de 3043 g si la mère avait fumé entre 5 à 9 cigarettes par jour
- > de 2831 g si la mère avait fumé 10 cigarettes par jour ou plus.

Ces données chiffrées montrent l'extrême toxicité des cigarettes pour les nouveau-nés en termes de poids de naissance.

En effet, la perte moyenne de poids de naissance, tenant compte d'autres facteurs comme l'âge gestationnel, le sexe du nouveau-né, l'antécédent de retard de croissance intra-utérin ou le poids de la mère avant la grossesse, était de 228 g si la mère avait fumé moins de 5 cigarettes/jour par rapport au poids de naissance des bébés dont la mère avait complètement arrêté de fumer.

Si la mère avait fumé entre 5 et 9 cigarettes, cette perte de poids à la naissance était de 251 g. A partir de 10 cigarettes, la perte de poids était de 262 g.

Les auteurs de cette étude clinique concluent donc que l'arrêt complet du tabac en début de grossesse ou de préférence avant la conception serait à privilégier.

Source :

[Cigarette Smoking During Pregnancy: Do Complete Abstinence and Low Level Cigarette Smoking Have Similar Impact on Birth Weight?](#)

Ivan Berlin MD, PhD, Jean-Louis Golmard MD, PhD, Nelly Jacob PharmD, Marie-Laure Tanguy PharmD, Stephen J. Heishman PhD

Nicotine & Tobacco Research, 2017, 1–7 doi:10.1093/ntr/ntx033

À propos de l'AP-HP : L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 8 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent.

<http://www.aphp.fr>

